

QUEENSTON ET STE. CATHERINES, CHEMIN DE FER :—Demande d'un charte, 43. Renvoyé au Comité des Chemins de Fer, 97. Rapport du Comité des Ordres Permanents que l'avis est insuffisant, 167. 62e Règle suspendue ; Bill, 308. Renvoyé à un Comité, 371. Rapporté, 455. Renvoyé à un Comité Général, 456. Rapporté, 641. Passé, 652. Par le Conseil, 729. S. R., 752. (19 et 20 Vict., ch. 114.)

QUESTIONS :

1. Débats sur une question, ajournés, 28, 116, 239, 317, 333, 375, 392, 444, 642.—Jusqu'à information obtenue, 159. Renouvelés après cette information obtenue, 303.

2. Question préalable proposée et emportée, 142, 186, 328.—Remise, 364, 375.

3. Amendement à un Amendement, 231, 347, 437, 522, 566, 617, 642. Plusieurs amendements de suite, 323.

4. La Chambre s'ajourne sans que la question soit mise sur une motion sous considération, et la considération en est reprise ultérieurement,—Sur une motion relative aux Rectoreries, 231, 284.—A des changements dans l'Administration, 543, 546, 549, 551, 554.—Aux Ecoles Séparées, 390.—A l'Union des Canadas, 364, 375.—Aux accusations contre M. Brown, 671, 690, 733.—Au Chemin de Fer de Québec et du Lac Huron, 642, 645, 658.

5. Mises de côté par l'appel des Ordres du jour, 688.

6. Motions retirées, 338.

7. Remarque faite que M. Crawford, qui a voté pour le Bill accordant de l'aide au Grand Tronc, est actionnaire de la Compagnie ; Motion pour faire biffer son vote, rejetée, 662.—Autres Membres, 679, 680.

QUESTIONS REJETÉES OU LAISSÉES DE CÔTÉ :

8. Pour la 2ème lecture du Bill pour abolir le droit d'appel au Conseil Privé, 93.

9. Pour nommer un Comité sur le Commerce de Cabotage, etc., 100.

10. Qu'il est à propos de défendre la vente des liqueurs enivrantes, 108.

11. Pour ajourner à 10 heures, P. M., les Mercredis, 115.—A sept, *ib.*

12. Pour renvoyer à un Comité Spécial diverses Pétitions demandant des amendements à l'Acte des Municipalités du Bas-Canada, 130.

13. Pour rescinder l'ordre demandant copie de l'allocution du Juge Duval au Jury dans l'affaire du meurtre de Corrigan ; Mise de côté au moyen de la Question Préalable, 141.

14. Diverses instructions au Comité Général sur le Bill pour rendre le Conseil Législatif Electif, 146 à 148, 173, 174.—Motion pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, 191, 192.—Pour remettre à 6 mois la considération des amendements du Conseil au Bill, 466.

15. Qu'il est inexpédient de s'occuper durant cette Session de la question du Siège du Gouvernement, 158.—Encore, 303.

16. Que le 3ème Rapport du Comité des Dépenses Contingentes soit renvoyé à un Comité Général, 168.